



Réclamation d'une donation sur un véhicule

Par **cognacq**, le **18/03/2015** à **07:55**

Bonjour,

Il y a 4 ans mon ami et moi avons acheté un véhicule en commun, il a versé 7000€ et moi 5000€, aujourd'hui, nous sommes en séparation et il me demande de lui rembourser la somme de 7000€, la facture est au deux noms comme la carte grise. Je n'ai signé aucun document ou papier justifiant que cette somme m'a été prêtée. Je lui propose de lui racheter sa part de la valeur venale du véhicule. A-t-il le droit de me demander ????? ou sui-je dans mon bon droit de ma proposition ??????

Par **youris**, le **18/03/2015** à **11:23**

bjr,

la réponse dépend de qui garde le véhicule, ensuite il faut trouver un accord entre vous deux; s'agissant d'une transaction entre particuliers, il n'est pas question de savoir lequel est dans son droit.

CDT

Par **youris**, le **18/03/2015** à **11:23**

bjr,

la réponse dépend de qui garde le véhicule, ensuite il faut trouver un accord entre vous deux; s'agissant d'une transaction entre particuliers, il n'est pas question de savoir lequel est dans son droit.

CDT

Par **cognacq**, le **18/03/2015** à **12:14**

C'est moi qui garde le véhicule donc je veux lui reverser les 60% de la valeur vénale du véhicule.